

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N ° 1511

présenté par

Mme Etienne, M. Léaument, M. Coquerel, M. Maudet, M. Rome, M. Le Gall, M. Boumertit et  
M. Walter

-----

**ARTICLE 6****ANNEXE**

Après le mot :

« année »

supprimer la fin de la troisième phrase de l'alinéa 4.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous proposons de supprimer la référence à la présente réforme des retraites à laquelle nous sommes opposés.

Dans cet alinéa, il est expliqué que la réforme des retraites participerait à la diminution du déficit. Mais alors que le COR prévoyait un déficit de 22 milliards en 2022, en réalité le système des retraites est excédentaire de 3 milliards ! Même s'il se réalisait, le déficit annoncé par le Gouvernement pour les 25 prochaines années représenterait moins de 3% des dépenses totales et 0,4% du PIB. Le système est loin d'être en danger!